**Rapport d’étape du collectif ECOPROD de ce 5 décembre** au Cinéma le Balzac

 Quelques notes (lien du rapport Ecoprod a la suite…)

Au niveau des écoles, des centres d’apprentissage des programmes de stages du secteur il est d’actualité d’opérer un repérage de ces organisme et une formation doit être mise en place, l’ensemble de la profession est appelé a participer a cette élaboration.

Les marques qui désirent faire publicité de leurs engagements écologique, ce sont 5 pratiques qui doivent être établis pour obtenir une confirmation Ecoprod.

En général Ecoprod prend en compte les effets sur 3 années, donc bien éprouvé .En Australie un grand ensemble de « GUIDE LINE »intègre l’obtention d’un crédit Carbone…

Concernant les techniques de dématérialisation de l’image, elle laisse une empreinte carbone, celle-ci est en cours d’évaluation .Le fait de moins ce déplacer en usant des fonds d’incrustations s’équilibre-t –il avec la pollution ou dégât écologique engendré par l’industrie qui produit le matériel informatique (matériaux rares, recyclage des appareils, etc.) ?  Le travail de réglementation s’effectue avec la filière technique et les professionnels, afin de convaincre les constructeurs de créer des normes au niveau des phases de fabrication. Pour le «  Green IT » qui est la démarche de développement durable appliquée aux technologies de l’information et de la communication (TIC)), les productions et les techniciens peuvent se tourner vers le cabinet Zen’to (Thierry RUDOWSKI) <http://www.zento.fr/> pour s’informer des actions concrète pour sa mise en œuvre.

L’accent est mis sur les bienfaits de la prévisualisation (maquettes, story-board , animatique, cahier d’ambiance) du film en pré-production(avant la préparation elle-même ) afin de limiter le gâchis des moyens techniques. Le cinéaste Juan Solana est d’ailleurs intervenue dans ce cadre lors de **Paris FX** en relatant l’expérience du contrôle de compensassions carbone sur son film « Up side down » en amont.

Il est a noter que l’industrie cinématographique marque 1,5 millions d’empreinte carbone, le reste des industries 500 millions.

Dans notre secteur la plus grande part de consommation d’énergétique est «  les Moyens matériels »  en majorité constitué du poste décoration ! Elle est même légèrement supérieur a la consommation des carburants

Répartition de la consommation énergétique par poste

 suite

ECOPROD mesure, lance des réflexions, mais ne préconise pas L’ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition.

Distinguons particulièrement La série tv « Jo » Direction artistique de la chef décoratrice Ambre Fernandez ADC , produite par Lagardère Entertainment, avec Jean Reno. Il s’agit de la première production française ayant mis systématiquement en œuvre les recommandations d’ Ecoprod afin de réduire son empreinte carbone et en complément de la compenser afin de pouvoir se présenter légitimement sur le marché international comme une série neutre en carbone.

C’est l’utilisation et la fin de vie de matériaux et des technologies qui a prendre en compte dans son ensemble afin de progresser.

Le compte rendu du site ECOPROD

<http://www.ecoprod.com/index.php?option=com_k2&view=item&id=226:les-chantiers-de-2012-les-projets-%C3%A0-venir-en-2013&Itemid=218>